

Maintenance des véhicules – options : véhicules légers, véhicules de transport routier et motocycles

RNCP41864 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	250, 252
Formacode(s)	23635, 23615, 23637
Code(s) ROME	I1103, I1310, I1604
Code(s) CFD	32025215 (BTS), 32025216 (BTS), 32025217 (BTS), 32025220 (BTS), 32025221 (BTS), 32025222 (BTS)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le brevet de technicien supérieur « Maintenance des véhicules » couvre les activités de diagnostic, de maintenance préventive et corrective complexes sur les véhicules équipés de motorisations thermiques, hybrides et électriques.

Il vise également l'organisation de l'activité de l'après-vente et la commercialisation de ses services et produits.

Selon l'option considérée, le titulaire du brevet de technicien supérieur « Maintenance des véhicules » sera amené à intervenir sur :

- les véhicules légers ;
- les véhicules du transport routier ;
- les motocycles.

Il exerce en tant que technicien au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules et intervient sur :

- la maintenance préventive et corrective complexe des véhicules ;
- le diagnostic complexe des systèmes mécaniques, des motorisations et des systèmes à gestion électronique, multiplexés et des éléments de la chaîne de traction des véhicules électriques et hybrides ;
- la réception et le suivi de la clientèle ;
- l'organisation de l'atelier après-vente ;
- la commercialisation des services et produits.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites ci-après est l'intégration constante de trois impératifs :

- impératif de santé/sécurité au travail : il s'agit de préserver la santé des personnes et d'assurer la prévention des risques professionnels ;
- impératif environnemental : il s'agit d'appliquer les normes environnementales en vigueur ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en appliquant les procédures internes des entreprises.

ACTIVITÉS VISÉES

- Diagnostic des systèmes des véhicules
- Relation clientèle et commercialisation des produits et services de l'après-vente des véhicules
- Organisation des activités de maintenance des véhicules
- Maintenance corrective des véhicules

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Constater le dysfonctionnement
- Hiérarchiser les hypothèses
- Appliquer un protocole d'essais et mesures
- Proposer des solutions correctives adaptées aux contraintes économiques, environnementales et réglementaires
- Appliquer les principes de la relation client en après-vente
- Commercialiser des produits et des services de l'après-vente
- Assurer la planification et le suivi de l'intervention
- Suivre les indicateurs de performance de l'après-vente
- Contribuer au développement professionnel de l'équipe
- Préparer une intervention corrective
- Remettre en conformité les systèmes

Blocs de compétences

RNCP41864BC01 — Réaliser le diagnostic des systèmes des véhicules

LISTE DE COMPÉTENCES

- Constater le dysfonctionnement
- Hiérarchiser les hypothèses
- Appliquer un protocole d'essais et mesures
- Proposer des solutions correctives adaptées aux contraintes économiques, environnementales et réglementaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).: Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance : Ponctuelle orale

RNCP41864BC02 — Assurer la relation clientèle et la commercialisation des produits et services de l'après-vente des véhicules

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer les principes de la relation client en après-vente
- Commercialiser des produits et des services de l'après-vente

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance : Ponctuelle orale

RNCP41864BC03 — Organiser les activités de maintenance des véhicules

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la planification et le suivi de l'intervention
- Suivre les indicateurs de performance de l'après-vente
- Contribuer au développement professionnel de l'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance : Ponctuelle orale

RNCP41864BC04 — Réaliser la maintenance corrective des véhicules

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer une intervention corrective
- Remettre en conformité les systèmes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance : Ponctuelle pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités dépendent de l'option du brevet de technicien supérieur « Maintenance des véhicules » :

- pour l'option véhicules légers :
le secteur de l'après-vente automobile rassemble les réseaux de constructeurs (réparateurs agréés de niveau 1 et 2) et les acteurs indépendants (mécaniciens réparateurs automobiles (MRA), centres auto, réparateurs rapides et pneumaticiens) ;
- pour l'option véhicules de transport routier : le secteur du véhicule du transport routier rassemble les ateliers des entreprises des réseaux constructeurs, des garages poids lourds (PL) affiliés à un réseau de distributeurs stockistes ou encore des garages indépendants sans enseigne et des pneumaticiens ;
- pour l'option motocycles?: dans le secteur du deux-roues motorisés (scooters, motocycles, tricycles et quads), trois types d'entreprises se partagent le marché : les concessionnaires qui vendent des véhicules neufs ou des véhicules d'occasion, les garages motocistes et les réparateurs rapides-accessoiristes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du brevet de technicien supérieur « Maintenance des véhicules » exerce prioritairement en tant que technicien au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules mais peut également exercer sous les intitulés métiers suivants :

- technicien diagnostic ;
- conseiller client après-vente ;
- chef d'équipe atelier ;
- gestionnaire d'atelier.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 117 €

Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 707
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :

- de professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ;
- de membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 910 €
Selon la branche	6 000 € – 9 447 €
Prise en charge	Branches concernées
8 910 €	Valeur par défaut · 200 branches
9 447 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile, CPNE des réseaux de transports publics urbains de voyageurs, CPNE transport et activités auxiliaires, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

9 177 €	CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
9 270 €	CPNEFP de la branche des industries et commerces de la récupération
9 185 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine
9 096 €	CPNEFP des commerces de gros
9 002 €	CPNE autoroutes
8 955 €	CPNE Branche Caoutchouc
7 440 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2034

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP38367

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41864/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	4
Régions couvertes	4
Prix indicatif	8 906 € – 27 000 €
Durée	1400 – 3650 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	226
Organismes gestionnaires (CFA)	106
Organismes formateurs	152
Régions couvertes	16
Départements couverts	78
Organismes certifiés Qualiopi	151
Sessions	de 09/2024 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la

branche (NPEC).